



CDEN du 28 septembre 2023

Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Mesdames et Messieurs,

Nous souhaitons au nom de l'UNSA Éducation la bienvenue à Monsieur le Préfet et à Monsieur l'Inspecteur d'académie dans notre département. Nous espérons que vos arrivées permettront de renouer avec un dialogue social serein et bienveillant.

Nous déplorons que dès votre arrivée, Monsieur l'Inspecteur d'académie, vous ayez eu à gérer le cambriolage de la DSDEN. Cette attaque contre notre Ecole (avec un grand E) nous montre combien notre institution est vulnérable et exposée. Chaque acteur de l'Education nationale joue un rôle essentiel pour offrir un service public de qualité à nos concitoyens. L'Ecole ne fonctionne pas qu'avec des enseignants puisque les enseignants ne peuvent pas tout tous seuls. L'école a besoin de personnels d'encadrement, de gestion, d'accompagnement et de soin, on osera aussi dire de prévention tant la prévention fait défaut à tous les niveaux.

L'UNSA Education apporte une nouvelle fois tout son soutien aux personnels administratifs qui ont su gérer la situation de crise et assurer la continuité du service.

Malheureusement, on ne peut plus continuer à faire fonctionner l'école publique et son administration avec un nombre de personnels toujours à la baisse et des personnels aussi maltraités par leur employeur, et ce dans tous les métiers de l'éducation. Aujourd'hui, il y a urgence à laisser les personnels faire leur métier sereinement.

On ne peut plus continuer à priver l'école publique du financement public nécessaire à un meilleur fonctionnement et à la confiance des familles.

On ne peut plus continuer à priver autant d'élèves d'une égalité des droits et de conditions d'apprentissage respectueuses de chacun dans sa particularité, dans sa différence.

L'UNSA Éducation est très inquiète de l'image de l'Ecole d'aujourd'hui que notre ministre semble avoir, comme de l'Ecole de demain qu'il veut dessiner. L'UNSA Éducation ne retrouve pas dans ses priorités ce que vivent réellement les personnels et les élèves sur le terrain ; ses priorités relèvent plus des préoccupations de l'opinion publique façonnées par le président lui-même que de celles des usagers et des acteurs de l'Ecole.

L'UNSA Education se contentera aujourd'hui de transmettre un message simple et important à notre ministre : **laissez-nous faire notre métier !**

Cela passe par l'attribution de moyens suffisants : nous déplorons la suppression de nombreux postes d'enseignants dans le 1^{er} et le 2nd degrés pour cette rentrée 2023 dans notre département, les fermetures de classes en école rurale, les fermetures de postes spécialisés, les fermetures de divisions en collège. Nous avons entendu et nous comprenons le positionnement des élus sur cette carte scolaire qui n'a recueilli aucun vote favorable.

L'UNSA Education tient déjà à alerter sur la prochaine carte scolaire suite à l'annonce du budget 2024, qui prévoit la suppression de 2500 postes

d'enseignants. A quoi notre ministère va-t-il encore s'attaquer ? La baisse démographique aurait dû être l'occasion d'utiliser les moyens budgétaires au bénéfice des fondamentaux : vraie revalorisation des personnels, allègement des effectifs de classes, amélioration des conditions d'exercice, formation des personnels...

L'UNSA Education tient à remercier le Conseil départemental pour l'attribution d'une subvention de 50€ par élève d'ULIS collège que nous demandions en CDEN depuis plusieurs années.

Dernier point, l'UNSA Education veut alerter notre administration et les élus sur le fonctionnement de la MDA. Nous nous inquiétons du nombre significatif de retards dans les notifications d'aide humaine. Nous nous inquiétons du fait que les parents ne puissent plus joindre la MDA pour connaître le suivi de leur dossier. Nous nous inquiétons du manque de places dans les structures spécialisées comme les IME, sur le département. Nous nous inquiétons du manque de places et de professionnels pour les prises en charge thérapeutiques. Une prise de conscience doit être faite et un réel état des lieux doit être établi, pour que soient mis en place les moyens nécessaires avec la participation de tous les partenaires. Les enseignants ne peuvent pas gérer seuls la santé mentale des élèves. Nous insistons sur le risque d'arriver à un point de rupture où nos collègues remettraient massivement en question le parcours d'inclusion en classe ordinaire si des perspectives et des décisions n'étaient pas prises rapidement.

Nous vous remercions de votre attention.

Magali LAURENT
Carine PALHOL-LAFAYE